

Céphalées aux urgences

CÉPHALÉES AUX URGENCES

Publié le 08 octobre 2018

Sur 100 personnes qui consultent aux urgences, 2 viennent pour une céphalée.

En effet, sur une période de 3 mois, 15% de la population générale présente au moins une céphalée intense.

La très grande majorité des patients admis aux urgences pour une céphalée va pouvoir regagner son domicile avec un diagnostic de céphalée primaire, bénigne.

L'objectif du médecin des urgences est de ne pas passer à côté d'une céphalée secondaire révélatrice d'une cause grave. Ainsi, les céphalées récentes inhabituelles de début brutal ou rapidement croissantes doivent être considérées comme des céphalées secondaires jusqu'à preuve du contraire et justifient la réalisation d'examen complémentaires en urgence. En revanche, les crises de migraine peuvent être diagnostiquées simplement par l'interrogatoire, grâce aux critères de la classification internationale des céphalées (ICHD-3).

La SFEMC a publié en 2016 des recommandations pour la prise en charge des céphalées en urgence. Ce texte rappelle les éléments clés de l'interrogatoire et de l'examen physique, propose une conduite à tenir diagnostique ainsi qu'un traitement pour les céphalées primaires les plus fréquentes.

Référence : Moisset X, Mawet J, Guegan-Massardier E, Bozzolo E, Gilard V, Tollard E, et al. French Guidelines For the Emergency Management of Headaches. Rev. Neurol. (Paris) 2016; 172: 350–360.